

Une démarche qualité à votre écoute

Depuis 2006, Altéal est certifiée Qualibail 3 et ISO 9001 version 2008. Qualibail prend en compte le quotidien du locataire depuis sa demande de logement jusqu'à son départ.

Retour sur les enquêtes de satisfaction 2017

Depuis avril 2016, nos enquêtes de satisfaction vous sont également adressées par email. Si vous n'avez pas encore transmis votre adresse, rapprochez-vous du pôle accueil pour améliorer notre communication.

En 2017, vous avez été 2 500, dont 50 % par email, à répondre aux différentes enquêtes de satisfaction, nous vous en remercions. **Votre avis est essentiel pour améliorer notre qualité de service.**



Enquêtes
Entrants :

95,1 %

satisfaits
d'Altéal



Enquêtes
Sortants :

96 %

satisfaits
d'Altéal



Enquêtes
Travaux :

93,5 %

satisfaits des travaux
réalisés dans le logement



Enquêtes
Réhabilitation :

95,1 %

satisfaits des
travaux réalisés



Enquêtes
Location accession :

94,4 %

satisfaits
d'Altéal



Nos axes de progrès
Enquêtes suite à une demande
d'intervention technique :

87,2 %

satisfaits de l'intervention
du prestataire

Mise en œuvre du plan d'amélioration :

Depuis le 18 septembre 2017, Altéal accuse réception de votre demande d'intervention technique par SMS.

Pour renforcer l'évaluation des prestataires qui interviennent dans vos logements, Altéal a initié depuis 2017, une refonte de son système d'évaluation des prestataires. L'objectif est de faciliter la perception de la qualité de leurs interventions et du respect des engagements contractuels.

ET POUR FACILITER VOS DÉMARCHES AU QUOTIDIEN : CONNECTEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE EXTRANET SUR WWW.ALTÉAL.FR